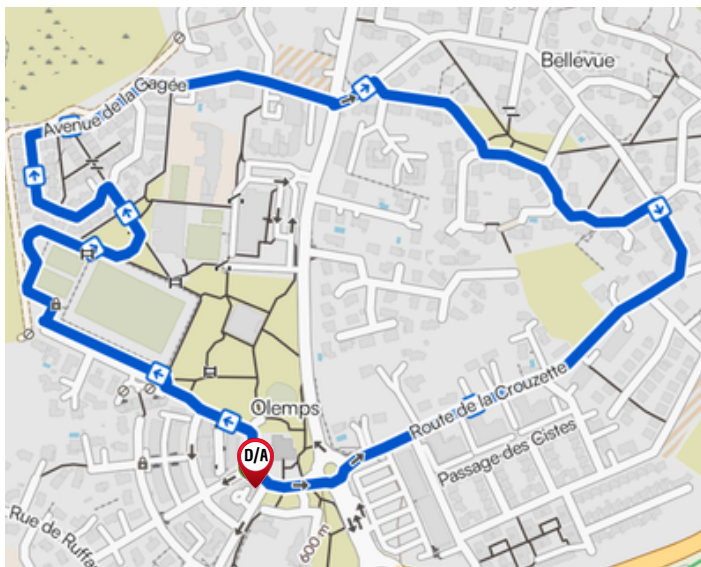


MAIRIE

OLEMPS



 33 à 52 min

 2,17 km

 20 m
de dénivelé

 accessible
PMR



ITINÉRAIRE

Départ : devant la mairie

- Prendre à gauche vers rue du Manoir puis prendre légèrement à droite vers avenue de Leront et suivre le chemin qui longe le stade.
- Prendre à gauche entre les maisons et le gymnase puis tourner tout de suite à gauche et rentrer dans le lotissement.
- Une fois sur la route, prendre à gauche et suivre la route principale.
- Au croisement, continuer tout droit et longer la résidence Vert Pré.
- Traverser en face des commerces pour rejoindre la rue Adrien Rodat, prendre la 1^{ère} à droite vers passage des Cordeliers puis prendre le chemin entre les deux plots et continuer tout droit.
- Rejoindre la route, tourner à gauche en direction du château d'eau.
- Au château d'eau, prendre le chemin en face, puis prendre la 1^{ère} à gauche, puis la 1^{ère} à droite.
- Continuer le long de la route et rejoindre le point de départ.



À VOIR SUR LE PARCOURS



Le bourg neuf

La commune d'Olemps est détachée de Sainte-Radegonde en 1837. A partir de 1930, sa population quintuple. Le chef-lieu est donc un bourg neuf établi dans le prolongement du hameau ancien. Les maisons et immeubles y sont le fruit de programmes qui ont permis à la population grandissante de s'installer dans la commune.

La composition urbaine

Le bourg présente un tissu urbain, dense autour des équipements. En périphérie, l'habitat est plus dispersé, avec une présence marquée du végétal. Le circuit emprunte des passages piétonniers, ombragés et enherbés. Ils contribuent à la lutte contre les ilots de chaleur urbains et au renforcement du lien social et de la qualité du cadre de vie.



Vers Rodez

La bordure orientale du plateau d'Olemps ouvre sur des vues de la ville de Rodez. On peut y admirer le velum (ligne formée par les toitures du noyau urbain) si caractéristique du paysage ruthénois. Les prairies des premiers-plans épurent la vue et accentuent la monumentalité de la cathédrale et de son clocher.